

Partie III : La démographie au service de la prise de décision

La démographie et la politique démographique

Taeho Yoo

Volume 6, numéro 3, décembre 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600757ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600757ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Yoo, T. (1977). La démographie et la politique démographique. *Cahiers québécois de démographie*, 6(3), 281–291. <https://doi.org/10.7202/600757ar>

LA DEMOGRAPHIE ET LA POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE

par

Taeho YOO * *

1. LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE

Depuis leur création, les Nations Unies ont fait une place honorable aux Néo-Malthusiens. Lorsque l'Europe a dû faire face au vieillissement de la population, les Néo-Malthusiens ont gagné également du terrain aux Etats-Unis.

Face à la baisse spectaculaire de la fécondité au Québec en particulier et à l'afflux massif des immigrants en Ontario et en Colombie-Britannique ainsi qu'à la migration rapide des régions rurales vers les centres urbains, le Gouvernement du Canada a saisi les craintes de la minorité francophone et de la diminution démographique des Provinces Mari-

* Secrétariat de la politique démographique, Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Gouvernement du Canada.

* Les vues et conclusions présentées ici sont la seule responsabilité de l'auteur et ne traduisent pas nécessairement celles du Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

times ainsi que les craintes de la dégradation rapide de l'environnement urbain imputable à la concentration démographique.

Comme intervention gouvernementale, le Gouvernement du Canada a créé les programmes de l'expansion économique régionale en vue d'une croissance économique équilibrée et a confié au Ministère d'Etat chargé des Affaires Urbaines les tâches des études en vue d'une croissance urbaine optimale.

Plus précisément, le Gouvernement du Canada a trouvé nécessaire de changer en profondeur la loi sur l'immigration afin d'obtenir une immigration en fonction du besoin réel du pays de concert avec les provinces, et il a créé le Secrétariat de la politique démographique au sein du Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration pour coordonner les études et la formulation d'une politique démographique.

En bref, nous entendons par politique démographique l'ensemble des mesures qui touchent directement ou indirectement l'importance numérique, l'organisation et la répartition de la population.

2. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE

Il y a lieu d'esquisser la nécessité d'une politique démographique. Si nous empruntons les opinions publiques formulées lors de la consultation sur les questions de la population en 1974, la nécessité d'une politique démographique est basée sur les avantages d'élargir les choix et les options d'une société et la faculté de planifier les objectifs et besoins futurs d'une société. Au lieu de subir les événements en marche sans réagir, ne faut-il pas planifier les besoins les plus fondamentaux de notre société?

Il nous semble qu'il y a trois (3) objectifs politiques à poursuivre: d'abord, il faut veiller à ce que la dimension d'une population en croissance soit optimale. Autrement dit, quelle est la taille de la population désirée et désirable? En deuxième lieu, notre souci est de voir que la répartition de la population selon les provinces et les centres urbains soit réalisée d'une façon équilibrée. Il est à souhaiter que la croissance démographique se réalise d'une manière égale dans toutes les provinces et que la concentration démographique dans les centres urbains se corrige en faveur d'une répartition plus équilibrée au sein des provinces. En dernier lieu, il importe d'étudier les effets de la

modification de la structure démographique sur le développement économique et sur le coût de l'infrastructure sociale.

3. LA DEMOGRAPHIE AU SERVICE DE LA POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE

La première remarque générale en cette matière n'est pas flatteuse en ce qui concerne les études particulières des régions. Tandis que le Québec fait exception, on constate que les autres provinces ne disposent pas des informations nécessaires pour entamer les discussions sérieuses en vue d'une politique démographique.

La deuxième remarque générale porte sur l'absence des études d'impact démo-économique au niveau régional.

La troisième remarque générale s'adresse en particulier aux démographes qui n'ont pas encore réussi à fournir les explications sur la baisse de la fécondité au niveau provincial.

La dernière remarque concerne le retard considérable de l'analyse préliminaire du Recensement de 1971.

3-1 Fécondité

En cette matière, ce qui nous a préoccupé davantage était la raison de la baisse rapide de la fécondité depuis 1961. Depuis les travaux complets de Jacques HENRIPIN (1961) et l'analyse tardive du Recensement de 1971 par Neil COLLISHAW, il n'y avait d'étude sur la fécondité différentielle géographique, économique et sociale ni au niveau national ni au niveau régional.

Cependant, en matière de planning familial et de perception, on disposait d'informations partielles fournies par les études de Evelyne LAPIERRE-ADAMCYK et Nicole MARCIL-GRATTON sur la contraception au Québec (1975) et de Monica BOYD sur l'attitude canadienne sur l'avortement (1975).

3-2 Immigration

Avant de présenter un projet de loi sur l'immigration, le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a confié une série d'études sur les objectifs démographiques du Canada.

Voici quelques travaux apparus en 1974:

A. RICHMOND

Certains aspects de l'intégration et de l'adaptation des immigrants;

Raymond BRETON	Répercussions sociales des changements survenus dans la taille et la structure de la population;
Nancy TIENHAARA	Vues des canadiens sur l'immigration et les objectifs démographiques;
Fred HAWKINS	Politique et administration en matière d'immigration dans certains pays;
Jacques HENRIPIN	L'immigration et le déséquilibre linguistique;
L. EPSTEIN	L'immigration et l'inflation;
Louis PARAI	L'incidence économique de l'immigration;
Warren E. KALBACH	Incidence de l'immigration sur la population.

Les travaux mentionnés ci-haut ont suscité un livre vert sur les perspectives de la politique de l'immigration. Ce livre vert comprenait également une étude longitudinale intitulée "Trois (3) ans de vie au Canada" dirigée par Ed ZIEGLER du Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

3.3 Migration interne

Dans le passé, le Secrétariat de la politique démographique disposait d'un certain nombre d'études sur le mouvement migratoire telles que "Le Développement Urbain" de Leroy Stone (1969), "Inter-Provincial

"Migration and Economic Adjustment" (1970) et "Migration and Income and Employment" (1974) de Thomas Courchène, "L'analyse de migration de 22 régions métropolitaines de recensement" de Taeho YOO (1975). "Economic Causes and Effects of Migration: Canada 1965-1971" de John Van der Kamp et Kenneth Grant (1976) et "Etablissement interne des migrants et des immigrants" par S. Nielson (1975).

3-4 Impact démographique

Malgré leur intérêt primordial, il nous était impossible d'obtenir des études assez concluantes. Par exemple, on ne disposait pas d'études sociales sur la population future.

Sur le plan économique, excepté quelques documents d'analyse macro-économique de la croissance zéro sur les dépenses en capital, réalisée par Barber Clarence au Conseil Economique du Canada, il nous était impossible de nous éclairer davantage sur la causalité démo-économique.

Sur le plan de l'environnement et de l'urbanisation, Alice COLEMAN (1976) ainsi que le Conseil des Sciences du Canada (1976) ont suggéré un certain nombre d'idées en ce qui concerne l'inter-action démo-énergétique

et démo-écologique. Toujours en cette matière, en collaboration avec le Groupe Démographique du Ministère des Affaires Urbaines, Leroy Stone a fait une analyse sur la concentration démographique, le logement et le marché du travail.

En matière de projections démographiques, les projections démographiques par provinces réalisées par Statistique Canada ont été utilisées difficilement comme base de discussion avec les provinces à cause des hypothèses de migrations inter-provinciales en constant changement.

4. PERSPECTIVE D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES

Nous nous proposons d'établir une liste des études qui nous paraissent plus prioritaires en vue de soutenir les politiques démographiques. Nous aimerions également mettre l'accent sur l'approfondissement des connaissances régionales et provinciales.

4-1 Fécondité

- Fécondité différentielle géographique, sociale et économique des régions et impact de l'évolution du niveau de fécondité sur la croissance démographique.

4-2 Immigration

Tout en mettant l'accent sur les régions, on croit savoir que les études suivantes seraient utiles:

- Impact de l'immigration sur la croissance et la structure;
- développement de données sur l'émigration;
- comportement migratoire des immigrants;
- adaptation des immigrants;
- impact de l'immigration sur la main-d'oeuvre;
- efficacité de programmes visant à éloigner les immigrants vers les régions non-métropolitaines.

4-3 Migration interne

- Il faut accroître la capacité d'analyser rapidement la situation du mouvement migratoire et son impact;
- également accroître la capacité de simuler le mouvement migratoire des travailleurs et son impact.

4-4 Répartition de la population

- Développer de meilleures méthodes de projections pour les populations urbaines;

- Développer l'analyse de l'impact de la population urbaine sur l'équilibre de la croissance au niveau régional;
- Développer un instrument de simulation socio-économique et démographique pour mesurer l'effet de la conjoncture démographique sur le plan social et économique.

4-5 Structure démographique

- Impact de la structure démographique sur le marché du travail;
- Structure démographique et coût social;
- Vieillissement de la population.

Le Secrétariat de la politique démographique a publié un document de discussion intitulé "Vers une Politique Démographique" et mis sur pied deux (2) projets portant sur le système de l'évaluation démographique et sur la fécondité au niveau des provinces.

En guise de conclusion, la liste des sujets mentionnés ci-haut suggère que nous ne sommes qu'à la deuxième étape de la formulation des politiques démographiques. Nous croyons que cette étape est primordiale et indispensable. C'est vers cette direction que les efforts de tous les

instituts démographiques sont invités à se diriger. Les initiatives et les efforts supplémentaires tels que l'Institut de Recherches Politiques de Montréal, sont bien appréciés à juste titre.